

Mardi 23 juillet n° 902 www.ville-de-chimay.be // fabien.bachelart@ville-de-chimay.be

URBANISME

Les réclamations et/ou observations peuvent être envoyées au S. Urbanisme sis, place Froissart, 27/28 à Chimay
Tél. 060/303700

A) Demande de permis d'environnement (régularisation administrative) introduite par la FEDERATION WALLONIE BRUXELLES, Boulevard Léopold II, n°44 à 1080 - MOLENBEEK-SAINT-JEAN, tendant à l'exploitation des installations et dépôts suivants : 1 cabine haute-tension comprenant un transformateur statique d'une puissance de 250 kVA, 3 chaudières d'une puissance thermique respective de 669 et 2 x 611 kW, 1 restaurant pouvant accueillir 250 personnes, 1 chaudière d'une puissance thermique de 74 kW pour les classes maternelles, 3 citernes à mazout de 16 000 l chacune, placées en cave et 1 citerne à mazout de 3 000 l placée dans un local et destinée au chauffage des classes maternelles, à 6 460 - Chimay, rue de Noailles, n° 3, sur le bien actuellement cadastré section D n° 418 k.

Enquête du 16/07/2019 au 30/08/2019 (à l'exclusion de la période de **suspension** légale imposée par la législation, **allant du 16 juillet 2019 au 15 août 2019 inclus**)

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Service Urbanisme de la Ville de Chimay, place Froissart, n°s 27/28 à 6460 - Chimay - tél. 060/303.700 -, **le 30 août 2019 à 11 heures**.
Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès du demandeur, du Service Urbanisme de la Ville de Chimay ou du Fonctionnaire technique.

B) Demande de permis d'urbanisme introduite par la SA Chimay Malgré Tout, rue du Château, n°18 à 6460 - Chimay, tendant à rénover la toiture du théâtre, remplacer les châssis en façades avant et arrière, et restaurer le donjon et la toiture du château; section A ns° 584 a2, 584 c2 et 584 d2.

Enquête du 16/08/2019 au 02/09/2019

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Service Urbanisme de la Ville de Chimay, place Froissart, n°s 27/28 à 6460 - Chimay - tél. 060/303.700 -, **le 2 septembre 2019 à 11 heures**.

Les 2 dossiers susvisés peuvent être consultés à partir de la date d'ouverture, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, les lundi, mardi et vendredi matin (de 8 à 12h.), les mercredi et jeudi (de 8 à 12 h. et de 13 à 16 h.), ainsi que sur rendez-vous en dehors de ces heures. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme de la Ville de Chimay.

Agence locale pour l'Emploi

Votre Agence Locale pour l'Emploi organisera prochainement une formation de « surveillants habilités », pouvant être mis à disposition de services publics ou d'organisations privées, et ce en qualité de travailleur Ale.

Exemples d'activité :

- surveillance passage pour piétons,
- surveillance des sorties d'école,
- aide aux organisateurs locaux lors d'activités sur la voir publique, ...

Si vous êtes intéressé(e) et si vous vous trouvez dans les conditions pour travailler en Ale, veuillez prendre contact au 060/41 11 92 avec Nathalie Ducoeur ou envoyer un e mail à alechi-may@gmail.com.

Th Corbiaux
Président,



L'Echevine de l'Information, J. VAN TONGELEN // Le Bourgmestre, D. DANVOYE

